

Compte-rendu de réunion du CONSEIL MUNICIPAL de G L U N du 16 septembre 2019 à 20h30

Présents : VIOUGEAS Jean-Louis, Maire.

LUYTON Jacques, PEYTEL Jean-Jacques, adjoints.

ARGAUD Laurent, BERLANDI Jacques, BOURDIN Ghislaine, COSTEROUSSE Julien, DESCHAMPS Alain, FROMENTOUX Isabelle, HEYDEL-GRILLÈRE Laurence, PREZEL Daniel, SYLVESTRE Vincent Conseillers Municipaux.

Absents excusés : VINCENT Jean-Noël pouvoir à VIOUGEAS Jean-Louis – GONNET Marissa pouvoir à FROMENTOUX Isabelle.

Absent : DODIN Boris

Secrétaire de séance : PEYTEL Jean-Jacques Convocation le 10 septembre 2019

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1. **Décision modificative n°2 – budget principal 2019.**adopté à l'unanimité.
2. **DIA parcelle B1620 – 16 chemin du Fraysse.**
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, n'ayant pas de projet à mettre en œuvre sur la parcelle désignée, décide à l'unanimité de ne pas utiliser son droit de préemption urbain
3. **DIA parcelles B1519, B552 – 8 et 9 rue Petite.**
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, n'ayant pas de projet à mettre en œuvre sur les parcelles désignées, décide à l'unanimité de ne pas utiliser son droit de préemption urbain.
4. **Participation scolaire à l'école privée pour 2018-2019 – la Roche de Glun – avenant n°15.** Adopté à l'unanimité
5. **SDE 07 – Réseau eborn : transfert de la compétence optionnelle « création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE) ».** Courrier d'accord de principe sous réserve des délibérations concordantes à venir.
6. **RGPD : offre de prestation de Numérian (ex inforoutes).**
Accord à l'unanimité. La convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa date de signature, renouvelable à son expiration par tacite reconduction, étant précisé que chaque partie pourra mettre un terme au contrat en respectant un préavis de trois mois.
7. **Délibération réforme du réseau des trésoreries.**
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 9 voix pour, 4 abstentions et 1 contre,

constate qu'une fois de plus les actes ne sont pas conformes aux engagements du Président de la République qui, après le grand débat, avait déclaré vouloir rapprocher l'administration des citoyens ;

constate que les communes seront pénalisées par l'éloignement du service public au mieux situé au centre de l'intercommunalité, à des distances de plus d'une heure pour les communes les plus éloignées ;

attire l'attention du Gouvernement sur l'effet d'augmentation de la fracture territoriale très dangereuse pour l'équilibre et la stabilité de la nation ;

s'oppose totalement et fermement à cette réforme ;

demande le maintien de la Trésorerie de Tournon sur Rhône.

- 8. Contrat de gestion des milieux alluviaux du Rhône 2019-2023 – Arche Agglo.**
Reporté à la prochaine séance – rencontre avec Arche Agglo à prévoir.
- 9. Travaux de voirie – devis : impasse du Coiffeur et place du Berger.**
Reporté prochaine séance – demande d'étude approfondie pour la solution retenue par le prestataire.
- 10. Validation du rapport de diagnostic du réseau d'assainissement – mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement.** Accord à l'unanimité
- 11. Choix du prestataire pour la maîtrise d'œuvre travaux sur réseau d'assainissement.**
Accord à l'unanimité pour le bureau d'études Naldéo pour un montant de 16 500 € HT.
- 12. Extension du parking du cimetière – consultation des entreprises pour les travaux.**
Accord à l'unanimité pour lancement de la consultation auprès des entreprises.
- 13. Travaux sur réseaux rue Petite.** Devis de BOISSET TP validé à l'unanimité pour un montant de 4 680€ TTC.

Informations diverses :

M. le maire informe le conseil que la fermeture du passage à niveau PN56 entraînera forcément de fortes perturbations de circulation sur notre commune malgré les signalisations et déviations prévues.

Les dates de fermetures ne sont pas encore finalisées (novembre/décembre).

Fin de la séance à 22h30